

# Capacité de médecine

## Médecine et biologie du sport

### Présentation

[Arrêté du 29 avril 1988](#) fixant la réglementation et la liste des capacités de médecine.

la **capacité de médecine** est un diplôme réservé aux [docteurs en médecine](#) (généralistes ou spécialistes) français ou étrangers, leur conférant certaines compétences supplémentaires dans leur exercice, ou un champ d'exercice plus large. Les capacités sont des diplômes nationaux qui ne confèrent pas la qualification de spécialiste auprès de l'[Ordre des médecins](#), mais celui-ci les reconnaît comme des titres auxquels peuvent prétendre les médecins (par exemple sur leur plaque) pour justifier de compétences supplémentaires auprès de leurs patients.

Les capacités ouvertes à Strasbourg sont disponibles [sur notre site](#) .

Composante	<ul style="list-style-type: none"> <li><a href="#">Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé</a></li> </ul>
Langues d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Français</li> </ul>
Stage	Non prévu
Stage à l'étranger	Non prévu
Alternance	Non

### Objectifs

La capacité de Médecine et biologie du sport n'est plus ouverte à la faculté de Médecine de Strasbourg.

Une proposition de formation sous une autre forme sera probablement disponible à partir de la rentrée 2025-2026.

# Programme des enseignements

## Médecine et biologie du sport